[Texte]

lofty ideas of trying to advise other government agencies about their role and concern in the field, to respect the needs and the rights of the handicapped to not only access but jobs, and I felt it was of vital importance that we first focus on the House of Commons before any other place.

I am disappointed that so little has been done by those in power in the past, and by this I also mean the civil service, if you will, of the House of Commons.

I am pleased that our committee may have played a role in bringing this to the attention of the House of Commons in some formative way. Therefore, I think the Speaker should know that we will back him in these steps.

But I want to be on record to say that I am very disappointed that nothing more has happened until now, in view of the fact that we were at the same subject a year ago; that the situation still is in the same condition.

• 1615

I would like to go to the point that it is not merely enough to deal with window-dressing about this bus or that bus and accessibility. It has to go to the root of the subject, which is that this House of Commons has to be not a trailer and the last one to come in but the leader.

If the Speaker is not prepared to make a press release about this, I do not blame him, because a press release would reveal that the House of Commons is trailing government agencies, not leading them; that it is unable to provide structural information about the employment processes in this House of Commons when we have heard from every other government department; and that the House of Commons still is not able to give this to us. It is not a compliment to them at all.

If there is to be reform, it must be here first. We cannot be the hypocrites of this country saying: do not do as I do, but do as I say. Therefore I think we have to ask that and make it clear and try to get the support of our members in this House that an adequate budget is provided, over and above what is needed for the normal running of the House of Commons. It must be over and above so it will not thereby be something whereby we are taking away and therefore there is any inhibition about what needs to be done. I hope this committee will recommend that the necessary funds be readily made accessible and that this be one of the first concerns of this committee, that we establish as a principle—and I am sure I will have the support of my colleagues here—that there be funds and that we make it clear that we recommend that funds be made available to the House of Commons over and above its costs so it may catch up and give leadership in this field so we do not appear as Canada's greatest hypocrites in this area.

Second point: I believe it is the structural and not merely the cosmetic that we should be concerned about. I am certainly in

[Traduction]

même produit le rapport intitulé Obstacles. Nous avons formulé toutes sortes de principes grandioses pour essayer de dire aux autres organismes de l'État quel devait être leur rôle et leurs préoccupations sur ce plan, pour les enjoindre de respecter les droits et les besoins des personnes handicapées non seulement sur le plan de l'accès, mais aussi en matière d'emploi, et il me semblait d'une importance capitale de nous concentrer tout d'abord sur la Chambre des communes.

Je suis déçu par le peu de mesures prises dans le passé par les autorités, et j'y inclus les fonctionnaires de la Chambre des communes.

Je me félicite du fait que notre Comité peut avoir contribué de façon positive à attirer l'attention de la Chambre sur ce point. Le Président des Communes peut donc être assuré de notre appui dans ses démarches.

Mais je tiens à signaler, pour le compte rendu, ma profonde déception au sujet du fait que rien n'a été fait jusqu'à maintenant, d'autant plus que nous traitions de ce sujet il y a déjà un an; nous nous trouvons toujours au même point.

Je veux faire valoir qu'il ne faut pas s'en tenir à la façade et s'occuper de tel ou tel autobus et de l'accessibilité. Il faut aller au coeur de la question, à savoir que la Chambre des communes ne doit pas être à l'arrière-garde, mais qu'elle doit plutôt donner le ton.

Que le Président de la Chambre des communes ne soit pas disposé à publier un communiqué de presse à ce sujet, je ne puis l'en blâmer. Cela révèlerait en effet que la Chambre des communes se laisse devancer par les organismes de l'État plutôt que de leur donner l'exemple, qu'elle est incapable de fournir des renseignements structurels au sujet de ses processus d'emploi, alors que nous avons été mis au courant de ceux utilisés par tous les autres ministères, et que, malgré tout, elle ne peut nous fournir d'information. Je me trouve ainsi à ne complimenter personne.

Si réforme il doit y avoir, c'est ici qu'elle doit commencer. Nous ne devons pas faire preuve d'hyprocrisie en disant: Ne faites pas ce que je fais, mais ce que je dis. Je pense donc que nous devons nous pencher sur cela et essayer d'obtenir l'appui des députés pour l'obtention d'un budget convenable, prévoyant des crédits supérieurs à ceux nécessaires pour assurer le fonctionnement normal des Communes. Il faut en effet prévoir des crédits additionnels pour ne pas être obligés d'en retrancher à certains points, limitant ainsi notre champ d'action. J'ose espérer que le Comité recommandera, comme une de ses grandes priorités, de dégager les fonds nécessaires, que nous érigerons en principe—lequel, je suis sûr, aura l'appui de mes collègues—la nécessité d'avoir les fonds requis et que nous recommanderons clairement l'obligation d'affecter à la Chambre des communes des crédits supplémentaires pour lui permettre de se rattraper et de s'imposer comme chef de file dans ce domaine pour ne pas que nous soyons considérés comme les plus grands hypocrites du Canada sur ce plan.

Deuxièmement, je crois que nous devons nous préoccuper des aspects structurels, et non pas seulement de la façade. Je